



poissons migrateurs : un bilan contrasté

La situation préoccupante des poissons migrateurs de la Garonne fait l'objet d'une large information du grand public. Celui-ci est en effet très sensible à l'évolution des milieux naturels, et en particulier à l'état de la faune sauvage. C'est ainsi par exemple que *La Dépêche du Midi* a récemment publié (7 mai 2005, toutes édi-

tions) un article intitulé «Lamproie qui rit, anguille qui pleure». Celui-ci faisait écho à la réunion du Groupe Migrateurs Garonne tenue à Montauban le 7 avril dernier (lire par ailleurs en page 6). Sous la plume de Dominique Delpiroux, le bilan apparaît très justement contrasté : «l'aloise voit la vie en rose», on est «aux petits soins» pour le saumon, «la lamproie a le sourire», l'anguille est «en grand danger» et, pour l'esturgeon, c'est «le crépuscule»... ■

la coopération transfrontalière en actions

Le Smeag accueille actuellement, et jusqu'à la fin de l'été, une étudiante en DESS «Affaires européennes, spécialité : coopération transfrontalière et interrégionale». Eva Lamothe consacre son stage à «la vallée de la Garonne, un territoire transfrontalier». Cette étude réalisée dans la logique du projet Interreg, s'appuie un état des lieux des acteurs français et espagnols de la gestion transfrontalière des rivières; dans un second temps, il s'agira d'élargir cette analyse aux autres frontières de la France. Par ailleurs, deux réunions importantes

pour la coopération transfrontalière viennent d'être organisées : la première, le 31 mai à l'agence de l'eau Adour-Garonne, a permis un échange technique sur la DCE (Directive cadre sur l'eau) franco-espagnole; la seconde s'est tenue le 3 juin à Saint-Gaudens et portait principalement sur l'alerte globale de crue dans la haute vallée de la Garonne (Val d'Aran et Comminges). ■

Tarn-et-Garonne, Haute-Garonne) et à 22% par Électricité de France. Dès la mi-juin, le Smeag diffusera sur son site Internet un bulletin quotidien d'information sur les débits en différents points du bassin, sur les lâchers d'eau effectués et sur les prévisions de débits à cinq jours. ■

le sénat se penche sur l'eau

Le Sénat a adopté en première lecture, le 14 avril dernier, le Projet de loi sur l'eau et les milieux aquatiques. L'examen de 693 amendements a permis d'apporter des améliorations significatives, notamment en matière de protection des rivières, de fonctionnement des services d'eau potable et d'assainissement. Pour certains cours d'eau, qui constituent des réservoirs biologiques en raison de la qualité de la faune piscicole et des zones de frayère, le préfet pourra désormais interdire la construction de tout barrage afin de préserver la qualité de ces milieux. Cette mesure contribuera à atteindre en 2015 le bon état écologique défini par la directive cadre sur l'eau. Les missions des agences de l'eau ont par ailleurs été renforcées afin de favoriser l'assainissement en milieu rural, en particulier le développement de l'assainissement des services d'eau potable. Des mesures importantes sur le prix de l'eau ont également été prises. ■

des réserves d'eau pour l'été

Le Comité Syndical du Smeag a décidé le 16 mars dernier d'assurer à nouveau la responsabilité du soutien des étiages de la Garonne, du 1^{er} juillet au 31 octobre, à partir de réserves en eau situées en Pyrénées ariégeoises et en Haute-Garonne. Quand la sécheresse survient et que les débits baissent, l'opération consiste à réalimenter le fleuve afin de garantir le bon fonctionnement du milieu aquatique et d'éviter les conflits entre usages.

Le Smeag dispose cet été de 46 millions de mètres cubes de réserves dans le cadre de deux conventions associant l'Agence de l'Eau, le Comité de bassin, l'État, Électricité de France, et l'Institution Interdépartementale de Montbel.

Le coût prévisionnel de l'opération est de 2,2 millions d'euros financés à 50% par l'Agence de l'eau Adour-Garonne, à 28% par les six collectivités territoriales composant le Smeag (Aquitaine, Midi-Pyrénées, Gironde, Lot-et-Garonne,



Directeur de la publication :

Jean Cambon.

Comité de rédaction :

Laurence Bawejsky, Marlène Bories, Jean-Paul Cavitte, Aline Chaumel, Marianne Ginesta, Claire Kerviel, Gilles Lorente, Bernard Leroy, Philippe Marc, Fabienne Sans.

Rédaction :

Agence Conseils Médias (Toulouse).

Mise en pages : Petits Papiers (Toulouse).

Photogravure et impression :

Imprimerie Ménard (Toulouse).

Crédit photos : Didier Taillefer/SMEAG.

N° ISSN : 1636-1369.

Trimestriel d'information édité par le Syndicat mixte d'études et d'aménagement de la Garonne, 61 rue Pierre-Cazeneuve, 31200 Toulouse.

Tél. : 05 62 72 76 00 / Fax : 05 62 72 27 84

E-mail : smeag@wanadoo.fr

Site : www.smeag.fr

Garonne

n° 9
juin 2005

les noces d'eaux la Garonne atlantique

De La Réole au Bec d'Ambès, sur 92 kilomètres, la Garonne est soumise à l'influence de la marée. Le fleuve pyrénéen n'est plus alors qu'un lointain souvenir...

Pour être une et unique, la Garonne n'en est pas moins multiple et variée... Les géographes s'accordent d'ailleurs à «découper» le fleuve en sept tronçons présentant des caractéristiques homogènes.

>>> en pages 4-5



le smeag... pour quoi faire ?

C'est à cette question qu'a répondu le dernier comité syndical. En fixant un programme d'action.

>>> en pages 2-3



poissons migrateurs : un combat

Il faut sauver les poissons migrateurs de la Garonne... Et il reste beaucoup à faire!

>>> en pages 6-7

éditorial

Un combat

Le bassin de la Garonne, avec la Dordogne, est le dernier bassin européen à accueillir l'ensemble des espèces de grands poissons migrateurs. Celles-ci sont dans des situations de conservation contrastées : l'esturgeon et l'anguille sont en grand danger, alors que les populations de saumons, lamproies et aloses montrent des signes d'évolution positive. Cette spécificité de la Garonne implique évidemment une forte responsabilité des acteurs locaux et nationaux.

C'est pourquoi le Smeag a décidé de s'engager résolument comme responsable et animateur de la politique migrateurs sur la Garonne. Il ne s'agit pas pour lui, ni pour ses collectivités membres, de se substituer à des financements manquants ou à des responsabilités existantes. Il ne s'agit pas non plus d'assumer, techniquement et financièrement, l'ensemble du programme. Mais bien plutôt de choisir les actions stratégiques à piloter et de se donner les moyens d'assumer cette responsabilité.

Le Smeag travaille cette année autour de deux axes : la mobilisation des élus et des acteurs qu'il faut convaincre de l'importance de cette politique migrateurs pour la Garonne ; et la définition des orientations techniques et financières du programme qu'il pourrait porter à partir de 2006, en concertation avec les partenaires du bassin.

Cette action que veut mener le Smeag pour la restauration des poissons migrateurs s'inscrit dans le droit fil de son projet global, caractérisé par deux mots-clé : le *continuum* de la Garonne, et la solidarité des collectivités qui le portent. ■

Jean CAMBON, président du Smeag



■ La Garonne à l'étiage.

le smeag

pour quoi faire ?

À la création du Smeag, en 1983, l'objectif était clair : il fallait mettre en place un instrument de solidarité amont-aval, un outil de gestion d'un fleuve qui, pour emblématique qu'il soit, était le parent pauvre d'une politique d'aménagement du territoire plus attentive aux routes, aux chemins de fer, aux aéroports, aux lignes électriques, aux métropoles et aux espaces ruraux qu'à une voie d'eau sans fonction économique apparente...

Dans les documents de planification (SDAU, SCOT), le fleuve est le plus souvent perçu comme un obstacle, d'autant plus difficile et coûteux à franchir qu'il est important. Les communes qui souhaitent en faire un élément de leur cadre de vie ne parviennent pas à l'intégrer dans les plans locaux d'urba-

C'est à cette question qu'a répondu le dernier comité syndical. Pour les membres du Smeag, il s'agissait de fixer l'avenir du syndicat mixte, son positionnement, les sujets qu'il traiterait et les conséquences financières qui en découleraient.

nisme. C'est bien pourtant le fleuve qui leur permet de vivre : alimentation en eau potable, agriculture, évacuation des effluents, loisirs en sont étroitement dépendants.

Si le législateur a fait évoluer favorablement cette situation depuis une quarantaine d'années, il reste qu'il n'a

toujours pas désigné les opérateurs de la gestion par bassin. C'est dire que les deux régions et les quatre départements qui ont présidé à la création du Smeag il y a plus de 20 ans ont eu une forte intuition : la Garonne était justiciable d'une autorité que personne n'était en mesure de lui offrir, et ce constat est toujours vrai aujourd'hui.

une autorité politique

Pour un Établissement public territorial de bassin (EPTB) tel que le Smeag, exercer une autorité politique trouve des applications très concrètes. Il s'agit d'assumer la maîtrise d'ouvrage des documents de planification et de demeurer garant de leur bonne application ; de distinguer les projets qui découlent de cette planification et d'en désigner les porteurs ; d'exercer en per-



■ Pour une gestion équilibrée de la ressource d'eau.

les actions du smeag

Le programme d'action du Smeag se construit autour de quatre thématiques :

La planification : le document de référence actuel est le SDAGE de 1996. Celui-ci doit être révisé à partir de 2007. Pour le Smeag, il s'agit d'une étape très importante. D'ici là, il pourrait expérimenter avec l'Agence de l'Eau des modes opératoires sur l'entretien des berges, les zones humides et les migrateurs. Quant au SAGE Garonne, le Smeag s'est engagé depuis 1998 à le mettre en chantier ; il doit proposer cette année au Comité de



Bassin le périmètre réglementaire et la constitution de la CLE.

La Garonne physique : crues et inondations constituent un sujet important dans la vie du fleuve. La loi du 30 juillet 2003 sur les risques reconnaît aux EPTB une mission de prévention des inondations. Le Smeag est en attente d'une définition de contenu et des financements nécessaires à la réalisation de cet objectif. L'étiage constitue en revanche l'une de ses grandes spécialités. Il en est devenu l'acteur principal en 2004, avec l'approbation d'un PGE qui organise le travail pour de nombreuses années. Son action se traduit par un coût moyen annuel de près de 2,5 millions d'euros (dont les trois quarts pour la mobilisation de l'eau). Par ailleurs, le projet de réservoir de soutien d'étiage de Charlas doit faire l'objet de discussions entre les collectivités membres du Smeag ; un statut particulier doit être donné à ce dossier. Autres sujets à poursuivre : la réduction des éclusées, l'élimination des déchets flottants, et la gestion des ouvrages par transparence.

La Garonne biologique : le Smeag jouera à partir de 2006, pour ce qui concerne l'entretien des berges et les zones humides, un rôle d'animateur et d'ensemblier. Il peut aussi endosser la responsabilité politique en matière de poissons migrateurs en privilégiant le financement des études à conduire pour poursuivre ce programme. Le Smeag a en outre été sollicité par l'État pour la rédaction des documents d'objectif des sites Natura 2000.

La coopération transfrontalière : c'est une thématique prioritaire. 2005 et 2006 doivent permettre d'imaginer la poursuite institutionnelle, technique et financière de cette coopération suscitée par le programme européen Interreg. La question posée est la suivante : comment associer le Val d'Aran à l'autorité que le Smeag pourrait offrir à la Garonne ? ■

manence un rôle d'ensemblier pour veiller à ce que ces projets soient convenablement dotés, réalisés et valorisés ; d'être le partenaire institutionnel de tout sujet relatif à son fleuve.

Ainsi, on peut se demander comment serait traité aujourd'hui le soutien des étiages prescrit par le SDAGE, par qui aurait été porté le Schéma directeur d'entretien des berges, comment mettre en place un SAGE Garonne... si le Smeag n'existait pas.

Sollicité par ses partenaires, le Smeag, porteur naturel et indiscutable de tout sujet relatif au *continuum* de la Garonne, a étendu son champ d'action. La loi du 30 juillet 2003 sur les risques naturels lui confère des compétences en matière de gestion équilibrée de la ressource en eau. Et la loi récente sur les territoires ruraux confirme sa compétence en matière de zones humides. ■



les noces

■ Surfeurs sur le mascaret.

d'eaux

La Garonne atlantique

Pour être une et unique, la Garonne n'en est pas moins multiple et variée... Les géographes s'accordent d'ailleurs à « découper » le fleuve en sept tronçons présentant des caractéristiques homogènes : *la Garonne Montagnarde*, du

Val d'Aran à Montréjeau ; *la Garonne de Piémont*, de Montréjeau à Carbonne ; *la Garonne naturelle*, de Carbonne à l'entrée de Toulouse ; *la Garonne débordante*, de Toulouse à Malause (confluence du Tarn) ; *la Garonne encaissée*, de Malause à Port

Sainte-Marie ; *la Garonne endiguée*, de Port Sainte-Marie à La Réole ; et *la Garonne maritime*, ou *atlantique*, de La Réole au Bec d'Ambès.

Cette dernière partie du fleuve est évidemment très spécifique : son cours est en effet tout entier, sur 92 kilomètres, soumis à l'influence de la marée. Si on lui ajoute les 75 kilomètres de l'estuaire de la Gironde, près de 167 kilomètres de voie d'eau intérieure sont ainsi étroitement dépendants des mouvements de l'Océan. Il s'agit d'un phénomène unique : si le Rhône se trouvait dans la même configuration, la marée remonterait 20 kilomètres en amont de Montélimar !

un lit confortable

Entre La Réole et Castets-en-Dorthe (au débouché du canal latéral à la Garonne), sur 17 kilomètres, le fleuve prolonge les champs d'inondation du Lot-et-Garonne. De Castets à Rions, la vallée alluviale se transforme en un étroit couloir n'excédant guère 1 000 mètres ; les berges, aux courbes régulières, culminent à 6 ou 7 mètres. Comme en moyenne Garonne, ce couloir est recouvert par les crues décennales ; quant aux crues ordinaires, elles sont contenues par des digues linéaires qui bordent les berges.

De Rions à Bordeaux, la plaine inondable reprend de l'importance : 2 km à Beautiran, 3 km à Cadaujac. Mais les crues ne dépassent jamais Bordeaux, le lit mineur de la Garonne s'élargissant de façon spectaculaire : de 150 m à Cérons comme en moyenne Garonne, il passe à 200 m à Langoiran et à 400 m au pont de Pierre de la capitale aquitaine. Responsables de cet élargissement : la marée elle-même, mais aussi les travaux réalisés dans le lit pour faciliter la navigation à marée basse. Si bien qu'en amont de la ville, la marée de vives eaux importe plus que les crues du fleuve, absorbées par l'estuaire à marée descendante.

le fleuve en son chenal

À Bordeaux, l'amplitude de la marée varie de 3,6 à 5,5 mètres. Parvenue au Bec d'Ambès, la Garonne, grossie des eaux de la Dordogne, devient Gironde. La vallée n'est plus alors soumise à son bassin versant (sauf pour ce qui concerne les alluvions en transit), mais bien plutôt à l'influence des marées, contrôlée par les nombreux travaux effectués depuis des siècles : rattachement des îles à une rive, dragages, digues en épis, entretien du chenal (500 m au Pont d'Aquitaine, 700 m à Ambès). Larges de près d'un kilo-



la pêche : un métier bien vivant

La pêche fluvio-estuarienne sur la Gironde, la Garonne et la Dordogne représente 20% des produits de la pêche intérieure française. Elle exploite principalement l'anguille, la lamproie ou encore l'alose. Ce poisson, un

migrateur très apprécié sur les marchés bordelais, remonte la Gironde de début mai à fin juin pour aller se reproduire dans les eaux de la Garonne et de la Dordogne. Les lamproies, elles aussi au cœur de la gastronomie locale, arrivent en grand nombre en mars et en avril dans les eaux limoneuses de l'estuaire. Mesurant parfois plus d'un mètre, elles se déplacent en couple pour se reproduire sur les fonds caillouteux et sablonneux des deux rivières. ■

mètre, les bourrelets de rive dépassent le niveau des plus hautes eaux, et protègent les grands marais de l'estuaire. Si ceux-ci sont inondés chaque hiver, ce n'est donc jamais par les eaux de la Garonne... ■

Sources : *Revue géographique des Pyrénées et du sud-ouest*, tome 60, 1989, Roger Lambert, Toulouse ; *Schéma de protection contre les eaux de la Garonne*, *Monographie des crues de la Garonne*, Smeag, février 1989.

regard d'acteur

Des eaux sous haute surveillance

Comment évolue la qualité des eaux de la Garonne atlantique ? Pour Patrice Castaing, professeur de géologie marine à l'Université Bordeaux 1, les inconnues sont nombreuses et justifient la mise en place de stations de mesure.

Patrice Castaing. Si l'on compare l'altitude de la surface de l'eau du fleuve en étiage entre 1905 et 2003, on s'aperçoit qu'elle s'est abaissée en moyenne de plus d'un mètre cinquante entre Cadillac et La Réole, et même de plus de 2 mètres entre La Réole et Langon. On pourrait penser qu'il s'agit là d'une évolution liée à une diminution des débits fluviaux avec l'apparition d'années très chaudes, depuis 1989. En réalité, il n'en est rien. C'est le lit du fleuve qui s'est encaissé de façon naturelle, mais surtout par suite des extractions massives de granulats entre 1960 et 1982, date de leur interdiction.

Quelles sont les conséquences de cet encaissement ?

P. C. Elles sont multiples. Ainsi, la marée pénètre plus loin en amont et se fait sentir en étiage jusqu'à La Réole. On soupçonne que, depuis 1960, la salinité a augmenté à Bordeaux en été, mais sans en avoir la preuve. Une conséquence plus grave pourrait être une remontée en étiage des eaux turbides de l'aval, très en amont de Bordeaux. Dans tous les estuaires existe une zone où les eaux sont particulièrement chargées en particules fines. Ce « bouchon vaseux » résulte des actions antagonistes du débit fluvial et de la marée. Lorsque le débit fluvial faiblit, le bouchon vaseux, qui a plusieurs kilomètres de long, remonte de l'aval (Pauillac) jusqu'à Bordeaux et même Cadillac.

La présence de ce bouchon vaseux provoque une diminution drastique de l'oxygène dissous dans l'eau pouvant aller jusqu'à l'anoxie. Nous n'en sommes pas à ce stade, mais les teneurs en oxygène dissous doivent être surveillées.

Comment suit-on l'évolution de ce phénomène ?

P. C. Il faut disposer de mesures effectuées à haute fréquence pendant plusieurs années. C'est pourquoi, à l'instigation du groupe « Estuaire » de la CMNA du Comité de Bassin de l'Agence de l'eau, a été lancé un programme pour l'observation et la surveillance des eaux du système Garonne-Dordogne-Gironde. Il comprend plusieurs volets, le principal étant l'implantation d'un réseau de 4 stations de mesures automatisées à Pauillac, Bordeaux et Portets sur la Gironde-Garonne, et à Libourne sur la Dordogne. Ces stations fonctionnent depuis 6 mois et mesurent toutes les 10 minutes la température, la salinité, la turbidité et l'oxygène dissous des eaux. Les données sont transmises automatiquement au Département de Géologie et Océanographie de l'Université Bordeaux 1 où elles sont analysées¹. Ces données permettront de calibrer le modèle numérique Siam qui sera utilisé dans quelques années pour assurer la gestion des eaux fluviales et estuariennes en Gironde. ■

1. On peut avoir un aperçu de ces analyses sur Internet : www.rogir.u-bordeaux.fr/Public



■ Le bouchon vaseux.

poissons migrateurs

ce n'est qu'un début...

...continuons le combat ! Les programmes de protection et de restauration initiés il y a 25 ans ont donné des résultats incontestables, mais encore insuffisants : le saumon va mieux, mais l'esturgeon pourrait bien disparaître !

Dans les années soixante-dix en effet, la situation de ces grands voyageurs était catastrophique. La multiplication des barrages et autres obstacles sur le cours du fleuve, une pêche excessive, des pollutions diverses et les variations artificielles de débit avaient entraîné une baisse considérable des populations de saumons, anguilles, estur-

geons et autres aloses. Seule la lamproie résistait, à l'aval de Golfech.

Des programmes de restauration ont alors été mis en œuvre. Un plan saumon, mis en place en 1976 et élargi aux autres espèces en 1981, a permis d'inverser la tendance. Si bien que le bassin de la Garonne est aujourd'hui le dernier en Europe à accueillir l'ensemble des grands poissons migrateurs.

en danger : l'esturgeon et l'anguille

Pour l'esturgeon européen (*Acipenser sturio*), la situation est catastrophique, puisqu'il est menacé de disparition. Ce poisson impressionnant, qui peut atteindre trois mètres de long et peser jusqu'à 300 kilos, a été victime de la gourmandise des hommes : transformés en caviar, les œufs de la femelle ont attiré les convoitises, la pêche excessive et le braconnage. Il faut maintenant agir pour le sauver, et ceci à partir des jeunes élevés en pisciculture et qui constituent le principal espoir de sauvegarde.



■ Une journée d'information sur les poissons migrateurs s'est tenue le 7 avril à Montauban à l'initiative du Groupe Migrateurs Garonne (Diren, Smeag, agence de l'eau Adour-Garonne, représentants des pêcheurs, Migado et EDF).

L'anguille n'est pas beaucoup mieux lotie. Ce poisson mythique est resté longtemps mystérieux. Après leur naissance dans la mer des Sargasses (dans l'Atlantique, au nord-est des Antilles), les alevins se précipitent en nombre vers l'estuaire de la Gironde. À ce stade de leur voyage vers les zones humides de la Garonne, ils n'ont qu'un défaut : sous le nom de « civelles », ils sont eux aussi très appréciés par les gastronomes... Victimes des excès de la pêche, de la pollution, mais aussi des barrages qui compliquent leur progression vers l'amont, ils appartiennent désormais à une espèce menacée.

saumon, alose et lamproie, le retour...

Si sa situation est préoccupante dans l'Atlantique nord, la population de saumons est en revanche en voie de reconstitution dans le bassin de la Garonne. Les actions de repeuplement et la construction de dispositifs de franchissement ont porté leurs fruits. Leur reproduction en pisciculture a permis l'an dernier la réintroduction de 610 000 juvéniles.

La grande alose, disparue ou en nette régression en Europe, est pourtant relativement abondante dans le bassin de la Garonne. Remontant la Gironde de début mai à fin juin pour aller se reproduire dans le cours moyen du fleuve, elle a retrouvé son aire de répartition

historique dans cette région. Enfin, la lamproie marine est elle aussi en pro-

gression : en 2003, on a recensé 18 000 individus dans l'ascenseur de Golfech.

Les différents programmes de restauration des poissons migrateurs ont donc obtenu des résultats incontestables, grâce aux travaux et au suivi réalisés par le CSP, Migado et les chercheurs. Incontestables mais insuffisants. De nombreux efforts restent à faire. C'est pourquoi les incertitudes qui pèsent sur l'avenir financier des programmes de restauration sont inquiétantes. Seuls l'État et ses établissements publics, ainsi que l'Europe, peuvent être garants de ces actions : la prise en charge de tels programmes ne peut évidemment pas être déléguée au seul niveau local. ■

portrait garonnais

Georges Subra, ou le retour aux sources...

Quand la Garonne vous tient, elle ne vous lâche plus : la vie et la carrière de Georges Subra en témoignent... Ingénieur des Arts et métiers, il débute son parcours professionnel en 1957 comme chef de projet de la



Rencontre avec le président de l'association Valgarona.

En 1993, Georges Subra prend évidemment sa retraite... dans les Pyrénées. Ces montagnes l'ont vu naître (en Ariège), et la Garonne toute proche offre ses eaux claires à ce pêcheur de truites. Mais l'amoureux du fleuve n'a pas

dit son dernier mot : il participe activement à la vie politique du Comminges (à Frontignan, au Sivom du Haut-Comminges, à la communauté de communes), et il devient président en 2002 de l'association Valgarona. Celle-ci s'est donné pour objectifs la protection, la valorisation et la promotion des vallées de la Garonne montagnarde, tant dans son cours aranais que commingeois, en liaison avec les instances chargées de la Garonne (en particulier le Smeag). Sa philosophie : la coopération transfrontalière. Pour Georges Subra, un credo déjà ancien... ■

histoire de garonne

escale à portets



En débarquant ici, à quelques lieues en amont de Bordeaux, on quitte le fleuve et on entre dans l'Histoire...

Pointant son doigt au milieu de la vigne, voici l'élégante Tour du Roy, qui faisait payer l'octroi aux gabarres alourdies de vin. En arrière-plan, la terrasse de pierre du château domine le fleuve limoneux. Non loin, une belle maison, qui servait d'auberge au XVII^e siècle...

Mais l'histoire de Portets-en-Gironde remonte plus loin encore. Mille ans avant notre ère, Ligures et Ibères trouvent ici un refuge au bord du fleuve. Ce sont les Romains qui aménagent le port qui donne son nom à la commune (*Portus* ou *Portibus*). Eux encore qui développent le commerce fluvial puis plantent la vigne.

Au XVIII^e siècle, la Garonne est très animée. Trois ports coexistent : le vieux port, nommé Port-Madame en hommage à l'épouse du seigneur de Portets, Antoine de Gascq ; le port du Roy, ainsi nommé en souvenir d'une visite d'Henri IV ; et un troisième port sous le mur de soutènement de la terrasse du château.

Au-dessus du méandre du fleuve s'accrochent de véritables bijoux : le château Gaubert, gentilhommière XVIII^e, le château Cabannieux, maison de campagne de la bourgeoisie bordelaise, le château Doms, une chartreuse typique, le château de l'Hospital, à la façade d'inspiration palladienne et dont la cour d'honneur est entourée d'arcades, le jardin botanique de Mongenan...

Quant à l'antique vignoble romain, il a pris son essor véritable au XII^e siècle, à l'occasion du mariage d'Aliénor d'Aquitaine avec Henri Plantagenêt. Et au XIV^e siècle, on ne peut plus se passer, outre-Manche, du fameux « french claret »... Aujourd'hui, trente châteaux, héritiers d'une longue histoire, proposent aux amateurs des vins d'une grande finesse en rouge et blanc sec. ■